GRAND PARC MIRIBEL JONAGE - GRAND LARGE

12

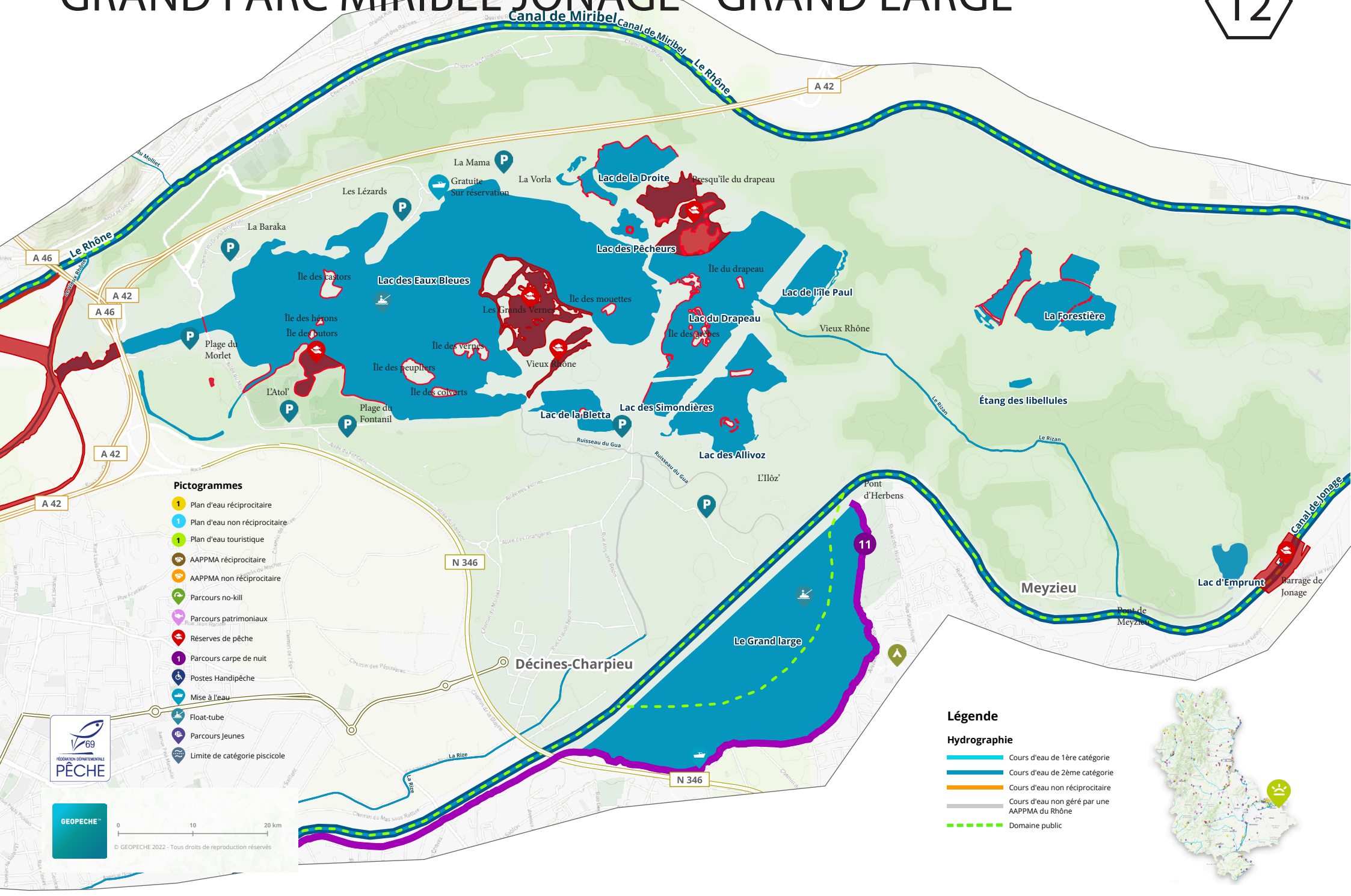

GRAND PARC MIRIBEL JONAGE
GRAND LARGE

Cours d'eau

Ma carte de Pêche en quelques clics !

cartedepeche.fr

Le Rizan (2ème cat.), **Le Rhône** (2ème cat. / domaine publique).

Plans d'eau

Lac des Eaux Bleues: 256.86 ha / 2ème catégorie / 4 cannes
Lac des Pêcheurs: 2.88 ha / 2ème catégorie / 2 cannes
Lac de l'Île Paul: 10.86 ha / 2ème catégorie / 4 cannes
Lac de la Forestière: 25.74 ha / 2ème catégorie / 2 cannes
Lac d'Emprunt: 4.01 ha / 2ème catégorie / 2 cannes
Lac du Drapeau: 62.48 ha / 2ème catégorie / 4 cannes
Lac de la Droite: 13.95 ha / 2ème catégorie / 2 cannes
Lac des Allivoz: 25.76 ha / 2ème catégorie / 2 cannes
Lac de la Bletta: 8.59 ha / 2ème catgéorie / 2 cannes
Lac des Simondières: 5.08 ha / 2ème catégorie / 2 cannes

Le Grand Large: 137 ha / 2ème catégorie / 4 cannes / Domaine publique

ATTENTION !
Carte interfédérale ou timbre CHI (Club halieutique Interdépartemental) **OBLIGATOIRE** pour les pêcheurs hors département 69 ou non réciprocitaires pour pêcher sur le Grand Parc Miribel Jonage

Zone de pêche interdite

Grand Parc Miribel Jonage: Accès et pêche sur les îles strictement interdits ainsi que sur la base de loisirs. Interdiction d'accoster sur les îles du Parc. Pêche interdite sur les plages surveillées, pendant la période estivale du 1/05 au 31/08. Réserve de pêche : espace nature des Grands Vernes et Bras du Vieux Rhône, le nord du Lac des Drapeaux. Feu et camping interdits.
Canal de Miribel: La pêche interdite dans le périmètre de protection immédiate de la zone de captage d'eau potable de Crépieux Charmy (lot C5) : rive gauche du canal de Miribel, dans le vieux Rhône, sur les rives droite et gauche du Vieux Rhône, ainsi que sur les 2 rives du canal latéral de l'autoroute A42.
Canal de Jonage: 200 mètres en amont et 200 mètres en aval du barrage de garde de Jonage.

Règlementation spécifique

Brochet: Fenêtre de capture autorisée pour le Brochet entre 50 cm et 70 cm sur tous les lacs du Grand Parc.
Silure: Sur le lac des eaux bleues au Grand Parc Miribel Jonage les silures de + 1m70 doivent être remis à l'eau immédiatement après leur capture.
Le nombre maximum de carnassiers prélevés par jour et par pêcheur est fixé à 3 carnassiers dont 1 brochet.

Float tube

Grand Parc Miribel Jonage: Pêche en float tube autorisée du 1/01 au 31/01 et du 30/04 au 31/12, uniquement sur le Lac des Eaux Bleues.
Grand Large: Pêche en float tube autorisée.

Navigation

Grand Parc Miribel Jonage: Pêche en bateau autorisée du 1/01 au 31/01 et du 30/04 au 31/12 sur le Lac des Eaux Bleues. Moteur électrique toléré / Moteur thermique interdit à bord. Rampe de mise à l'eau gratuite secteur MAMA accessible sur réservation https://www.grand-parc.fr/activites/nautiques-peche-acces.php
Grand Large: Pêche en bateau autorisée. Moteur thermique autorisé.
Rampe de mise à l'eau rue Francisco FERRER à Décines.

parcours pêche de nuit

Grand Parc Miribel Jonage: Pêche de nuit interdite.
11 **Grand Large:** Autorisée en rive Gauche du pk 8.900 au 14.100, 5200 m géré par l'AAPPMA ALYVAL, tous les jours.

AAPPMA

ALYVAL Henri HUMBERT LABEAUMAZ 06 20 62 58 15 alyval69@gmail.com

Camping & Hébergement

Camping du Grand Large - 81 Rue Victor Hugo- La Dent, 69330 Meyzieu - 04 78 31 42 16

www.peche69.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

69 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

Crédits cartographiques & pictogrammes: Geopeche . Conception et réalisation 2021 FDAAPPMA69 Ne pas jeter sur la voie publique